

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

**Séance du 16 juillet 2020
à Yutz
C2020-069**

Sous la présidence de M. Pierre CUNY

Ont assisté à cette séance :

Mme Clémence POUGET, M. Olivier POSTAL, M. Mathieu WEIS, Mme Marie-Laurence HERFELD, M. Bernard VEINNANT, M. Denis SCHITZ, M. Marc LUCCHINI, M. Patrick BECKER, M. Jean-Marie COLIN, M. Marc FERRERO, M. René ANDRE, Mme Angèle KASPAR-COTRUPI, Mme Patricia RENAUX, M. Jean-Charles LOUIS, M. Laurent SCHULTZ,

Vice-Présidents,

M. Jackie HELFGOTT, M. Roger SCHREIBER, Mme Stéphanie KIS, Mme Véronique SCHMIT, M. Jean-Christophe HAMELIN-BOYER, M. Emmanuel BERTIN, M. Guy MELEO, M. Pierre GRUNEWALD, Mme Carole PRIESTER, Mme Nathalie EVEN-POSTAL,

Assesseurs,

M. Pierre ALIX, Mme Sylvie BECQUER, Mme Danielle BERTRAND, M. Lionel BIEDER, Mme Muriel BOUCHERON-ICARD, Mme Anita FATIS, Mme Christelle FRISCH, M. Jean-Luc GAILLOT, Mme Patricia GEORGES, Mme Martine GERGAUD, M. Thierry GHEZZI, M. Lucas GRANDJEAN, Mme Aurore GRAVIER, M. Guy HARAU, Mme Sandrine JEAN, Mme Agathe KLAM, M. Pascal LANDRAGIN, Mme Anne-Marie PEIFFER, M. Mikaël PERNICENI, Mme Christine POTIER, Mme Lauren POULAIN, Mme Brigitte SCHNEIDER, Mme Carol THIL, M. Laurent TSCHIERSCHE, Mme Brigitte VAISSE, M. Damien ZIEGLER,

Conseillers Communautaires,

Ont donné procuration :

M. Patrick LUXEMBOURGER à M. Lionel BIEDER
M. Christian MERTZ à Mme Clémence POUGET

Absents/Excusés : M. Antonio José BARBOSA, M. Bertrand MERTZ, Mme Karine SCHMITT, Mme Christiane ZANONI.

Secrétaire : M. Lucas GRANDJEAN, assisté de Mme Christelle FRAYARD.

Assistaient en outre :

M. Philippe GREINER, Directeur Général des Services

Mme Aude FORMAUX, Directeur Général Adjoint des Services

Mme Christelle FRAYARD, Directeur Général Adjoint des Services

M. Pierrick GRALL, Directeur de Cabinet

Mme Elisabeth CRABIÉ

M. Jean ZORDAN

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 20 juillet 2020, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale du 06 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

Point n°50 de l'ordre du jour : Budget primitif 2020 – e. Budget annexe des zones d'activité

Monsieur Mathieu WEIS, Vice-Président : Il convient de rappeler en préambule que six des sept zones d'activités communautaires sont gérées en concession d'aménagement. Les dépenses et recettes de ces six zones sont par conséquent externalisées et comptabilisées dans les bilans des aménageurs.

Le budget annexe retrace ainsi la comptabilité de la zone de l'Actypôle (gérée en régie) et les éventuels flux financiers avec les aménageurs.

Pour 2020, les zones concédées ne nécessiteront pas de participation de la collectivité. Les crédits se limiteront aux travaux de voirie et de viabilisation sur la zone de Actypôle.

Le Budget Primitif 2020 des zones d'activité s'équilibre, en dépenses et en recettes, à hauteur de 557 853,54 € :

- 165 629,20 € en fonctionnement ;
- 392 224,34 € en investissement.

Les principales dépenses correspondent au remboursement d'annuités d'emprunt ainsi qu'à la réalisation de travaux sur la Zone Actypôle.

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les principales dépenses prévues sont :

- charges financières :	16 000,00 €
- reversement au budget principal :	37 703,37 €
- charges exceptionnelles :	6 925,83 €
- écritures d'ordre :	105 000,00 €

Les principales recettes prévues sont :

- vente de terrains aménagés	118 230,00 €
- excédent de fonctionnement reporté :	43 091,93 €
- autres recettes exceptionnelles :	4 307,27 €

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les principales dépenses prévues sont :

- travaux (provision) :	367 224,34 €
- remboursement du capital de la dette :	25 000,00 €

Les principales recettes prévues sont :

- sortie de stock vente de terrain	105 000,00 €
- excédent reporté :	287 224,34 €

Le Conseil Communautaire est invité à SE PRONONCER sur le Budget Primitif 2020 des zones d'activité tel que présenté ci-dessus, le vote intervenant par chapitre pour les deux sections budgétaires et sans individualisation d'opération pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire,

A 51 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS,

- ADOPTE le Budget Primitif 2020 des zones d'activité tel que présenté ci-dessus, le vote intervenant par chapitre pour les deux sections budgétaires et sans individualisation d'opération pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 20 juillet 2020,
Le Président,

Fait et délibéré
Suivent les signatures :

